

ait une tendance plus naturelle à la guérison, et ce que je vous dis là est si vrai, qu'il suffirait d'une bonne alimentation, avec repos dans une chambre bien aérée et isolée, pour voir l'affection disparaître presque à l'époque voulue, c'est-à-dire en deux ou trois mois. Néanmoins, il arrive par exception que la chorée persiste toute la vie, mais soyez bien persuadés que ces cas sont extrêmement rares. Assez souvent les malades conservent certains tics involontaires, mais notre petite est entièrement rétablie.

Cependant, le traitement aide la guérison, et voici les médicaments que j'emploie d'ordinaire : l'arsenic, le bromure de potassium, le fer, la strychnine, le chloroforme, l'éther sulfurique. En faisant des vaporisations d'éther le long de la colonne vertébrale, au moyen de l'appareil de Richardson, on obtient de bons résultats.

Mais n'oubliez jamais que c'est le temps qui est le maître.

Aussi, en pratique, il ne faudrait pas vous attribuer tout le succès de la guérison, mais plutôt avoir à l'esprit la sentence d'Ambroise Paré, quand il racontait ses cures : "*Je le pensay, Dieu le guarist.*" D'un autre côté, la mort n'est pas impossible par l'insomnie et l'épuisement nerveux. C'est à vous de surveiller ces points-là. Chez cette petite, les mouvements étaient si désordonnés et si continus qu'il nous a fallu recourir au chloroforme pour les combattre et prévenir l'insomnie.

Les désordres intellectuels peuvent, dans des cas bien exceptionnels, persister indéfiniment.

Cette maladie, comme nous l'avons déjà dit, attaque ordinairement le sexe féminin, et surtout à l'époque de la dentition, de la puberté, de la grossesse, principalement à la première grossesse. La chorée des femmes grosses prédispose à l'avortement ou à l'accouchement prématuré. La chorée est quelquefois accompagnée d'endocardite pouvant conduire à des lésions valvulaires du cœur. Dans ce cas, il est probable que cette complication cardiaque appartient aux chorées relevant d'une diathèse rhumatismale. Chez notre petite malade, l'auscultation n'a rien révélé d'anormal du côté du cœur.

J'allais oublier, messieurs, de vous rappeler que la chorée récidive souvent, et que cette récidive peut se déclarer après la dentition, aux époques de la puberté et de la grossesse, à la suite des mêmes causes déterminantes qui avaient provoqué la première attaque.

*Hémorrhagie cérébrale.*—X., âgé de 25 ans, mécanicien de son métier, nous est arrivé ce matin, accusant une hémiplegie totale du côté gauche, avec atrophie musculaire consécutive.

Cette maladie, datant de 13 mois, lui est survenue subitement pendant l'acte du coït auquel il s'était livré avec fureur. Il explique son cas en disant "*qu'il a forcé la nature.*"

À la suite de ce choc, il a été cinq jours sans connaissance. Depuis il est resté plus ou moins hémiplegique.

Les courants électriques continus auxquels il se soumet depuis quelque temps paraissent lui vitaliser quelque peu les muscles.

Il avoue avoir fait un usage immodéré d'alcool.

Vous avez là sous les yeux, messieurs, un cas intéressant, et je ne manquerai point cette occasion de vous en dire quelques mots. Son histoire me met de suite en position de déclarer que cet individu a été frappé d'hémorrhagie cérébrale. En présence d'une hémiplegie